



DOSSIER DE PRESSE

Signature de la convention et de la charte
« Ville Amie des enfants » avec UNICEF
Franche – Comté

Mardi 5 juillet 2022 à 17 heures à l'école élémentaire
Raymond Vauthier





SOMMAIRE



03 Introduction

04 Le titre VAE

05 Les 5 engagements de la Ville de
Pontarlier

06 deux évènements symboliques

07 La fresque

09 Contacts Presse



Introduction

La Ville de Pontarlier signe aujourd'hui, Mardi 5 juillet 2022, la convention et la charte « Ville amie des enfants » avec l'UNICEF.

Un titre attribué pour le mandat 2020/2026.

Signée en présence d'Hervé GROULT, Président du Comité Territorial UNICEF Franche – Comté, Patrick GENRE, Maire de Pontarlier, Olivia GUYON, Maire Adjoint à l'Education, cette convention entérine la collaboration entre la Ville et l'institution mondialement reconnue qu'est l'UNICEF. Le titre « Ville amie des enfants » affirme l'engagement de la ville en faveur des droits de l'enfants.

« La signature de la convention « Ville amie des enfants » signifie pour la municipalité un engagement solennel envers l'avenir, mais aussi la reconnaissance du travail effectué depuis de nombreuses années par les acteurs locaux pour améliorer la vie des enfants dans la ville. »

Patrick Genre, Maire de Pontarlier

Le titre « Ville amie des enfants », un gage de reconnaissance de la politique jeunesse municipale

Le titre doit garantir une relation privilégiée avec le comité Franche – Comté d’UNICEF. Il engage la ville à promouvoir et respecter les principes de la Convention internationale des droits de l’enfant (CIDE). La ville s’engage à respecter les 5 engagements forts d’UNICEF qui sont la traduction des droits de la CIDE.

5 ENGAGEMENTS POUR LE MANDAT 2020/2026

Une Ville amie des enfants...

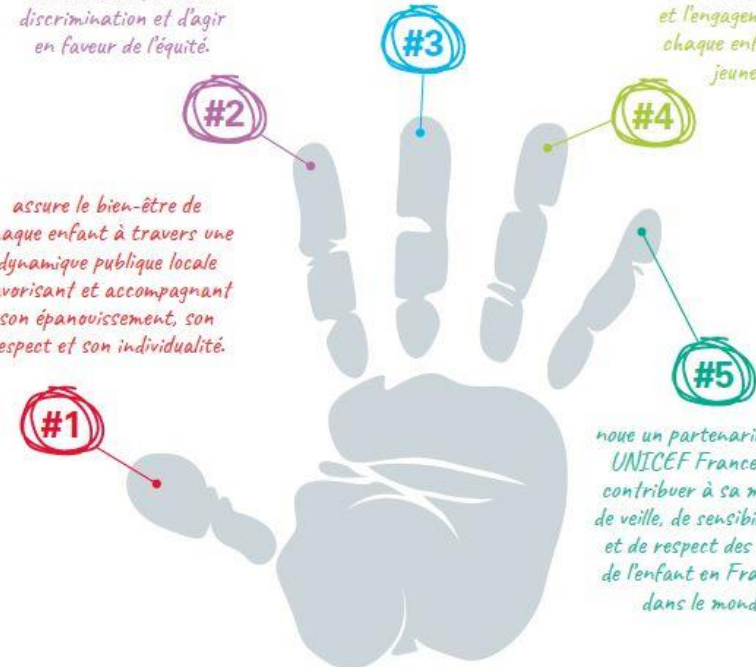
affirme sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité.

permet et propose un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire.

développe, promeut, valorise et prend en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.

assure le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.

noùe un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.



Les 5 engagements de la Ville de Pontarlier

Engagements	Recommandations	Exemples d'actions inscrites dans le plan municipal
Engagement #1 Assurer le bien être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.	Lutter contre la pollution de l'air et aux abords des lieux éducatifs et sportifs fréquentés par les enfants et les jeunes	Développement des modes doux : création de pistes et bandes cyclables près des écoles, abris à vélos ...
	Considérer la nutrition comme facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent	Elaboration d'un Projet Alimentaire Territorial Atelier Pass'Sport Forme
Engagement #2 Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion , contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'égalité	Mettre en place un plan de lutte contre toute les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes	Sensibilisation et formation des différents acteurs sur les violences dans le cercle familial ou à l'école / Actions de prévention et de lutte auprès des jeunes contre toute forme de violences par le biais du théâtre / Cycle de conférences portant sur la parentalité
Engagement #3 Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et les jeunes de son territoire	Décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire	Ateliers d'initiation et de sensibilisation à la culture en direction de tous les publics autour de la lecture, du chant, de la musique, de la danse, du cinéma, du patrimoine (orchestre à l'école par exemple) / Mêmes initiatives en matière d'activités et de pratiques sportives / proposition d'évènements festifs autour du sport et de la culture (pontabeach, p'tit pont ...)
Engagement #4 Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune	Faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour tous les enfants et jeunes	Mise en œuvre des chantiers jeunes Lancement de l'Appel à Projets Initiatives Jeunes Réalisation sondage jeunesse Boîtes à idées ?
	Participer à la consultation nationale des 6/18 ans	S'inscrire à la consultation nationale d'UNICEF qui a lieu tous les 2 ans sous la forme d'un questionnaire adressé aux enfants et aux jeunes de 6 à 18 ans et couvrant 4 grandes thématiques « j'ai des droits, ma vie de tous les jours, mon éducation, mes loisirs et ma santé »
Engagement #5 Nouer un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde	Elaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la ville	Valoriser les actions/projets portés par les services de la collectivité vers le réseau "Ville amie des enfants" Participation à la journée internationale des droits de l'enfant

Deux évènements symboliques

La Ville de Pontarlier a souhaité inscrire la signature de la convention et de la charte « Ville amie des enfants » dans 2 évènements symboliques pour notre jeunesse : la fin de l'année scolaire et l'inauguration de la fresque réalisée par les élèves de l'école élémentaire Vauthier.

La fin de l'année scolaire

toujours un moment fort pour nos enfants ... La fin d'une année de travail, d'apprentissage, de découvertes, de souvenirs ... Et c'est aussi le début des grandes vacances C'est l'occasion d'évoquer quelques unes des nombreuses animations proposées à notre jeunesse sur le territoire durant cette période estivale :

- par la collectivité : Pontabeach, dispositif animations, chantiers jeunes, atelier graff, place de cinéma à 3€ pour les moins de 25 ans (...)
- et par les associations et maisons de quartiers : les accueils de loisirs, les séjours, les sorties et activités plus ponctuelles, les fêtes de quartiers, les séances cinéma en plein air (...)

La fresque

de l'école élémentaire VAUTHIER

Ce projet a été mené par l'ensemble des élèves de l'école en partenariat avec une plasticienne Marie Minary. Il a bénéficié d'une subvention de la Ville de Pontarlier à hauteur de 1 000 €. 49 élèves sont impliqués dans l'élaboration de la fresque et 162 pour la peinture.

Le projet s'est appuyé sur 3 axes principaux développés d'abord au sein de 2 classes autour :

- des animaux fantastiques : A partir d'une poésie (l'éléphantiasique) et des connaissances des enfants concernant les animaux imaginaires des contes et des légendes, les élèves ont été invités à imaginer et créer, à partir d'images d'animaux connus, des figures hybrides, inattendues et improbables, d'animaux étranges reconstitués par des mélanges de différentes parties d'animaux existants : une tête de cerf sur un corps d'escargot avec des ailes de papillon par exemple... (l'escarcerfillon est né, prétexte à un travail d'écriture sur les mots valises)

Ces premiers dessins ont été ensuite agrandis pour être reproduits sur le mur du préau.



La fresque

de l'école élémentaire VAUTHIER

- Un travail sur les empreintes : Différents outils ont été proposés aux enfants pour matérialiser des effets de matière/texture. Ils ont expérimenté les traces laissées par des matériaux aussi variés que le carton, l'éponge, le coton, le papier bulle... Ces travaux d'investigation ont permis ensuite de figurer poils, plumes, fourrures... sur les animaux sélectionnés pour prendre place sur la fresque.

- Les silhouettes : A partir des travaux du peintre Gérard Fromanger, les enfants ont été invités à faire partie intégrante du tableau final. Ils ont travaillé alors sur les notions de postures, d'attitudes significatives et lisibles graphiquement. Des photos ont été prises, des ombres dans la cour repérées et reproduites. Ce sera ainsi les propres silhouettes des enfants de l'école qui s'inviteront dans l'univers fantastique de la fresque.

L'artiste a ensuite proposé à partir des différents résultats un ensemble cohérent et organisé spatialement qui sera reproduit en grandeur réelle pour être ensuite peint par tous les enfants de l'école. Ce travail s'est effectué en groupes restreints et en fonction des capacités de chaque niveau, du CP au CM2.

Ce projet a permis d'échanger avec un artiste, un professionnel de l'art et de la culture et ainsi de mettre en œuvre un processus de création, de réfléchir sur sa pratique. Les enfants ont pu utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.



CONTACT PRESSE

- Pour la Ville de Pontalier :
M. Patrick GENRE, Maire, et Mme Olivia
Guyon, Adjointe à l'éducation

Et les services : Sophie BRESCIANI et
Charlotte LAURENT

03.81.38.81.38
mairie.pontalier@ville-pontalier.com

- Pour UNICEF Franche – Comté :
M. Hervé GROULT, Président

hgroult@unicef.fr